

Initiatives de Vie et Apprentissage II

CONSULTANT EN SYSTÈME : MONSIEUR BRIAN MARCHAND

Au CSAP, nous avons trois initiatives au niveau du plan de Vie et Apprentissage II :

- ✓ **Éducation communautaire**
- ✓ **Éducation physique**
- ✓ **Jeunes apprenants actifs et en santé**

RESPONSABILITÉS DU CONSULTANT EN SYSTÈME :

1. Mettre en vigueur, dans chaque région, les initiatives provinciales dans les domaines suivants : éducation communautaire, éducation physique et jeunes apprenants actifs et en bonne santé.
2. Promouvoir dans les écoles du CSAP, les initiatives de Vie et Apprentissage II dans les domaines suivants : éducation communautaire, éducation physique et jeunes apprenants actifs et en bonne santé.
3. Fournir du leadership et de l'appui direct aux écoles dans le cadre de la mise en œuvre des initiatives suivantes : éducation communautaire, éducation physique et jeunes apprenants actifs et en bonne santé.
4. Participer aux réunions, conférences, sessions de formation organisées par le Ministère de l'Éducation dans les trois initiatives.
5. Offrir et coordonner des sessions de formation pour le personnel enseignant du CSAP.
6. Coordonner toutes autres initiatives qui appuient les domaines suivants: éducation communautaire, éducation physique et jeunes apprenants actifs et en bonne santé.
7. Organiser et mettre en œuvre des activités pour les élèves du CSAP reliées aux trois domaines suivants : éducation communautaire, éducation physique et jeunes apprenants actifs et en bonne santé.
8. Exécuter toutes autres tâches demandées par votre supérieur immédiat reliées aux trois domaines suivants : éducation communautaire, éducation physique et jeunes apprenants actifs et en bonne santé.